

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Budget primitif 2022

Séance du 26/03/2022

Délibération n° 23

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 19

Absents : 21

Votants : 21

- dont « pour » : 21

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 1

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 18 mars 2022 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, à la mairie de Tsingoni le samedi 26 mars 2021 à 08 heures 30 minutes.

Présents :

IBRAHIMA Saïd Maarifa, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, BOINAHERY Ibrahim, MADI OUSSENI Mouhamadi, MDALLAH Anlamati, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou. ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU COLO Nassuhati, ATTIBOU Zaïnati, BOINA M'ZE Salim, CHANRANI Daoudou, YSSOUMAIL Ahamadi, Mohamed Zainaba, NOUDJOUR Madi Assani, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati

Absents :

AMBDI Youssouf, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, BACAR SOILIH Inchat, BOINAIDI Habachia, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, SOUMAÏLI Mhamadi, ABDALLAH Oidhuati, BOURA Zaounaki Fatima, ISSOUFI Ramadan, MADI Fatima, ABDOU Fatima, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDOU Mohamed, SAID-SOUFFOU Soula, Adam Ahmed,

Représentés : ABDOU ELODIE Dathia par IBRAHIMA SADI Maarifa, MROIVILI MOILIM Amina par IBRAHIMA SADI Maarifa, MOHAMED MROUDJAE Issoufa par SAID Mariame

Secrétaire de séance : ATTIBOU Zaïnati

Vu l'article Article L1612-7 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'orientation budgétaire et le débat d'orientation budgétaire en date du 02 mars 2022,

Vu la délibération n°22 en date de ce jour portant reprise anticipée et affectation du résultat de l'exercice budgétaire 2021,

Vu le rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies, présenté séance tenante en conformité avec l'article L 2311-1-1 du CGCT,

Vu le budget communautaire 2022 présenté par l'ordonnateur,

LE CONSEIL communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le budget communautaire 2022 annexé à la présente délibération et décliné comme suit :

- **Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 17.726.314,17 €**
- **Section d'investissement :**
 - ✓ **Dépenses :** **11.549.478,00 €**
 - ✓ **Recettes :** **15.001.944,66 €**

Fait et délibéré le 26/03/2022

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO



M. IBRAHIMA Said Maarifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest

Signé électroniquement par : Ibrahim SAID MAANRIFA
Date de signature : 30/03/2022
Qualité : Signature de PDF Président